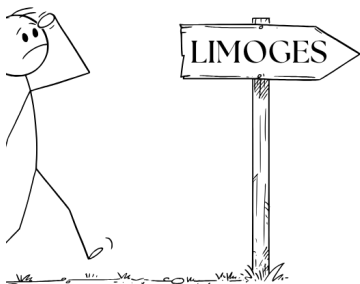


Mesdames, messieurs les professeurs d'EPS, chères et chers collègues,
Comme convenu lors de notre première communication, c'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir notre lettre d'information EPS pour l'académie. Cette dernière vous propose, sous un nouveau format, des éléments thématiques ainsi que des liens actifs pour compléter les informations que nous souhaitons vous relayer en ce début d'année scolaire. Appuyés par les services académiques et les différents collègues qui conduisent, à nos côtés, les différents dossiers EPS, nous vous avançons ici les 4 priorités académiques partagées et dont vous êtes actrices et acteurs de premier plan :

Les personnels entrants : Soyez les bienvenus !

Nous tenons également, en début de lettre, à souhaiter une arrivée (ou un retour) des plus agréables au sein de notre académie pour les collègues « entrants ». L'inspection pédagogique réservera un temps d'accueil pour ces nouvelles et nouveaux collègues. Nous leur souhaitons une belle installation, tant personnelle que professionnelle, en notre territoire académique limousin.



Lauréats de concours

Le travail mené de longue haleine, foncier, complémentaire et de grande qualité par les formateurs de l'INSPE et du Staps de Limoges (dont vous êtes des acteurs opérationnels essentiels en vos qualités de tutrices et tuteurs) a conduit cette année à des résultats exceptionnels. Tant en taux de réussite qu'en qualité de classement au concours. L'inspection pédagogique régionale réitère ici l'adresse de ses félicitations aux lauréats et de ses remerciements aux enseignantes et enseignants contributeurs de cette belle réussite historique pour notre académie. La qualité du tutorat développé permettra de poursuivre, par la mobilisation des collègues engagés que nous remercions de nouveau, l'accompagnement de nos douze personnels stagiaires lors de cette année en pleine responsabilité. L'inspection pédagogique reste attentive aux besoins de ces personnels afin d'accompagner, à vos côtés, l'entrée dans le métier de ces derniers.



Mme BENAZETH LOU
Mme CLAUZADE CELIA
Mme DIARRA-FAYE EMMANUELLE
Mme LAURENT JUSTINE
Mme LOISON NOEMIE
Mme MAGNE ELSA
M. MANEQUIN ANTHONY
Mme REMIZE VALENTINE
Mme TON THAIS
M. TRILLOT MAXIME

MME BORDAS LISA
M. CHASSAGNE LASSERRE DYLAN
MME DULOULOLA
M. LAMBERT NICOLAS
MME LAVERNHE MARINE
MME LEROY CHLOE
M. POILLY THIBAUT
MME PENAUD CELINE
M. MERILLOU ARTHUR
M. SALICIO VALENTIN

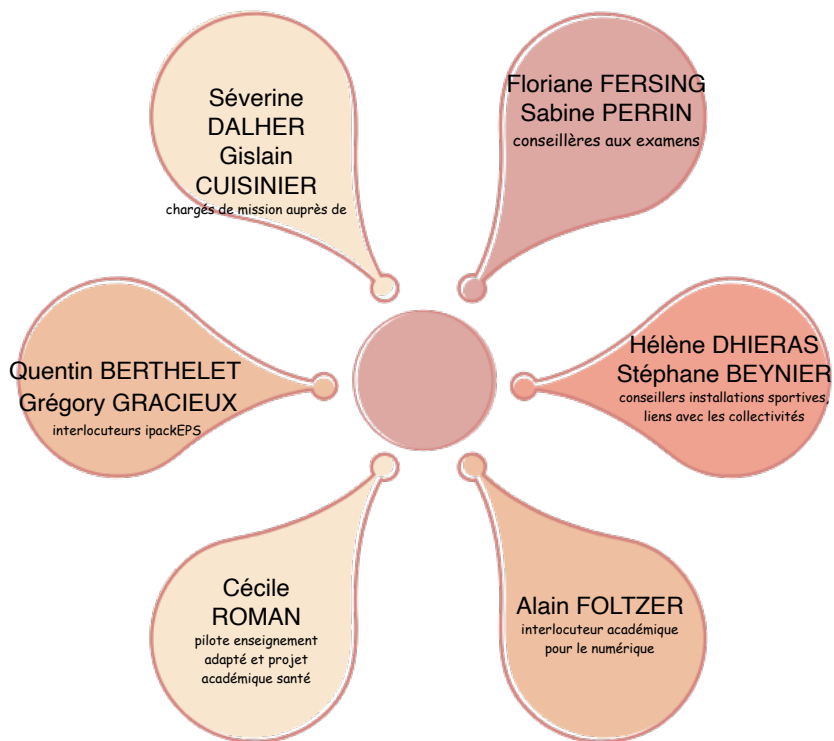


1. Renforcer les savoirs fondamentaux.
2. Lutter contre les discriminations (de genre, sociales, territoriales...).
3. Conforter l'excellence de la voie professionnelle.
4. Agir pour le bien-être et la santé.

Nous savons qu'il vous tient à cœur au travers votre quotidien, projets et actions de permettre à notre discipline de prendre part pleinement à ces ambitions de formation pour nos élèves.

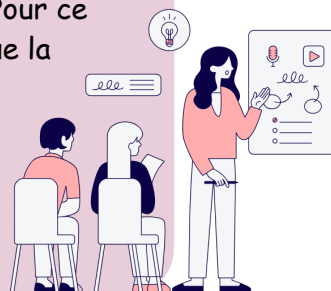
Enfin, nous souhaitons réussite à nos futurs candidats au concours dont certains et certains se sont engagés en qualité de personnels contractuels alternants. MME DERBOULE AMELIE M. PINHERO

Groupe d'appui autour de l'inspection pédagogique



Formation

Comme chaque année nous vous proposons un plan de formation renouvelé. Vous commencez à en avoir l'habitude mais les inscriptions s'effectuent désormais « au fil de l'eau ». Pour ce faire, vous pouvez vous abonner afin d'être avertis lorsque la formation est ouverte aux inscriptions. Attention, abonnement ne veut pas dire inscription, vous devez vous inscrire même si vous étiez précédemment abonnés. Vous avez accès au détail de ce plan de formation en pièce jointe à cette lettre de rentrée.



EPS, activité physique et santé

Dans la continuité du projet santé mené par l'Académie depuis 2020, le ministère propose 3 tests nationaux d'aptitudes physiques pour les 6èmes, ainsi qu'une expérimentation sur d'autres tests en 6ème et en 2nde [lien vers le site EPS académique](#). Nous invitons toutes les équipes EPS à s'emparer de ce projet qui permet de mieux ajuster nos contenus au regard d'un fait de société extrêmement important relatif à la sédentarité et l'inactivité des jeunes. [Lien vers Eduscol](#)

Notre projet académique se poursuit avec notamment : un projet de « coaching personnel à distance » ; les labellisations « école promotrice de santé » et « génération 2030-génération active » ; des formes de pratiques scolaires en CA3 ; l'accompagnement des actions établissement sur la santé mentale ; l'intervention de 2 formateurs sur la santé sociale.



Socle commun - programme

Projet de socle commun rénové (3ème version 2025) et projets de programmes cycle 3 et 4. Le projet de socle commun a été adopté par le conseil supérieur des programmes le 10 avril 2025 ; il en est de même pour les projets de programmes d'EPS cycle 3 et cycle 4, le 26 juin 2025. La parution de ces documents permet à l'ensemble des professionnels de les consulter afin d'anticiper les évolutions. Leur application ne concerne néanmoins pas cette année scolaire, nous reviendrons vers vous dès la parution de leurs versions définitives, pour une présentation des évolutions attendues.

Dispositifs sportifs

Depuis la rentrée 2024, pour renforcer le parcours sportif de l'élève (circulaire du 15-12-2023), deux dispositifs sportifs cohabitent : les sections sportives scolaires (SSS) et les sport-études (classe ou aménagement individuel).

Les enquêtes relatives aux SSS (demandes d'ouverture, de renouvellement, de fermeture) se dérouleront exclusivement sur la plateforme ipackEPS, avant le **17 octobre 2025**. Les éléments saisis permettront l'analyse des dossiers lors du comité de pilotage académique qui se tiendra le **04 décembre 2025**. Vous pouvez par exemple retrouver les données relatives aux 79 SSS de l'année passée sur [le site EPS](#)

Nous poursuivons également l'accompagnement des établissements dans la mise en place des sport-études, en partenariat avec des partenaires sportifs, pour faciliter la scolarité et le suivi de 4 catégories de sportifs, dont les sportifs de haut-niveau et les hauts potentiels sportifs. De nombreux outils, tel que le « kit établissement sport études » sont déjà disponibles sur [le site EPS](#)

IMPORTANT!
Visio
coordonateurs
de SSS le
26/09 à 17h sur
[ce lien](#)

Dispositifs artistiques

Depuis 4 ans, l'implication des enseignants d'EPS dans les dispositifs artistiques est en constante progression. Nous remercions les nombreux enseignants déjà familiarisés avec la plateforme ADAGE et nous encourageons l'ensemble des enseignants à découvrir cette Application Dédiée A la Généralisation de l'Education artistique et culturelle (ADAGE) sur ARENA. Par l'utilisation de cette application, vous permettez à de nombreux élèves de prolonger l'expérience artistique vécue en EPS en découvrant des spectacles de danse ou d'arts du cirque, en participant à des journées culturelles (visite de structures culturelles, ateliers de danse et spectacle), ou en se produisant sur scène grâce à un co-enseignement artiste - enseignant d'EPS.

Ainsi, suite à un travail mené en EPS, des élèves seront sur scène entre janvier et juin pour des présentations de danse et d'arts du cirque.

Enfin, grâce à l'utilisation du pass culture, nous pouvons vous accompagner dans la construction de projets plus personnalisés tout au long de l'année.



Associations Sportives

Vie des Associations Sportives :

L'académie de Limoges a eu le plaisir d'accueillir le nouveau Directeur National UNSS (monsieur JM Serfaty et son directeur adjoint monsieur Cédric HAYERE). La complémentarité et la continuité d'accompagnement de nos élèves avec les services de l'UNSS est rappelée en ce début d'année scolaire. Les différents espace-temps que vous mobilisez permettront d'investir la notion de plaisir au centre du nouveau projet national. L'inspection pédagogique régionale remercie ici le travail collaboratif régulier et partagé avec les cadres UNSS de l'académie. Enfin, nous tenons à vous remercier directement pour le dynamisme et les innovations dont vous faites preuve au sein de vos associations sportives sur tout le territoire.



IpackEPS :

Comme la grande majorité des académies en cette rentrée, nous avons engagé le déploiement progressif d'IpackEPS. Nous vous rappelons ici l'intérêt poussé pour cette application qui, à termes, constituera l'interface pour notre discipline au plan académique. Le module des Sections Sportives Scolaires a constitué le premier temps d'investissement. Nous remercions ici vivement les collègues coordonnateurs qui ont répondu avec réactivité à cette demande ainsi que les collègues accompagnateurs de cette mise en place (messieurs Berthelet et Gracieux) pour l'attention qu'ils apportent à votre prise en main. Une information est parvenue aux chefs d'établissements pour rappel des échéances à venir à sur ce dossier. Tout coordonnateur qui n'aurait pas eu transmission de ces informations peut s'adresser à severine.dahler@aclimoges.fr. Au regard des besoins exprimés, d'autres modules seront investis afin de répondre peu à peu aux attentes des équipes. Nous vous rappelons, pour celles et ceux d'entre vous qui ne l'auraient pas réalisé, que la première étape consiste à un renseignement de sa fiche individuelle. Cette fiche permettant une mise en avant de vos spécialités, certifications et compétences. Les demandes notamment de participation aux Jurys de concours vous y sont facilitées. L'inspection vous remercie de porter une particulière attention désormais à cette application professionnelle commune.

Nous tenons à remercier très sincèrement tous les jurys et membres des commissions de la session 2025 pour leur engagement et le travail de qualité mené lors des épreuves et des travaux liés aux épreuves ponctuelles, obligatoires, optionnelles, de spécialité.

Le bilan de la sessions 2025 a mis en évidence :



Les points d'appui de notre académie, avec notamment : des taux académiques d'inaptitudes faibles qui révèlent le travail mené en amont sur l'inclusion ; des écarts F/G régulés témoignant d'une vigilance des enseignants sur les stéréotypes et discriminations ; une stabilisation de l'inflation des moyennes établissements.

Ainsi que les évolutions nécessaires comme : l'ambition portée par le niveau d'exigence des référentiels certificatifs (moyennes élevées de certains lycées) ; l'enrichissement des attendus relatifs aux compétences « non motrices » ; les écarts de résultats entre filles et garçons (écart moyennes établissement > à 1 point dans 8 lycées) ; l'équité de réussite pour les élèves de la voie technologique ; le taux d'inaptitudes élevé dans les lycées qui ne mènent pas de projet d'enseignement adapté ; une offre de formation figée sur des choix d'APSA restreints.

IMPORTANT!
Une réunion à distance sera proposée aux coordonnateurs d'EPS des collèges le **jeudi 2 octobre à 16h** (convocation DEC et lien à venir)

Pour 2026

Pour la session 2026, une attention particulière doit être portée à l'explicitation, pour les élèves et leurs familles, des éléments constitutifs de la moyenne disciplinaire du contrôle continu. Il convient en particulier, de proposer au chef d'établissement un document synthétisant les choix d'équipe relatifs au contrôle continu de l'année de 3ème et du cycle terminal (1 ère et Tle). Références des textes : collège « la stratégie de réussite », et lycée « le projet

Session 2026 du CCF, évaluations en lycées voie GT et professionnelle, calendrier de début d'année : Les modifications de référentiels doivent parvenir à l'inspection avant **le 13 octobre**. La période de saisie des protocoles s'étendra du **13 octobre au 5 décembre**. Avant les inscriptions, et pour limiter les erreurs, chaque secrétariat de lycée communique à la DEC la liste des élèves sportifs de haut niveau en classe d'examen, avec justificatif fourni par l'élève.

INSPECTION
PÉDAGOGIQUE
E.P.S.



ACADÉMIE DE
LIMOGES

22/09/25